



COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

PROCES-VERBAL N° 5

Le 28 septembre 2021

Lisieux

Présents : Aubert Thierry, Lecornu Pierre, Liberge Jean, Mouillard Bernard, Bourel Valérie, Guesnon Albert,

Excusés : Allez Marine, Evain Pascale, Blanchetière Jean, Sanson Sylvie, Quesnel Michel, Cheradame Philippe, Baillard Patrick, Louise Jean-Pierre, Lecossu Didier,

Assiste : Sylvie Marchais – Léo Rivière

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux. Pour ce qui concerne les tirages de Coupes, en respect de l'article 11.3 du règlement de la Coupe de France, et de l'article 18 du règlement de la Coupe de Normandie Féminine, les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

1 - ADOPTION PROCES VERBAL

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal :

- N°4 en date du 23 septembre mis en ligne le 24 septembre 2021

2 - COURRIER RECUS

Mail de FC LE TRAIT DUCLAIR et FC FEMININ ROUEN PLATEAU EST du 25.09.21 pour reporter la rencontre du 26 septembre 2021 en Régional 2.

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Malgré la demande de report tardive,

Dit que la rencontre aura lieu le DIMANCHE 10 OCTOBRE 2021.

Rappelle aux deux clubs que toutes demandes de changements de date ou d'horaire doit obtenir impérativement l'accord de la Ligue, conformément au règlement.

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



Mail de l'US ST PAIRAISE demandant de ne pas avoir de matches les 26 et 27 février 2022, raison du carnaval de Granville

La Commission,
Jugeant en premier ressort,
Demande à l'US ST PAIRAISE de trouver un arrangement avec son adversaire pour avancer à une autre date la rencontre conformément aux règlements de la Ligue

3 – AFFAIRES A EXAMINER

MATCH : AS LA SELLE LA FORGE / VIMOUTIERS FC – Régional 3 Seniors du 26 septembre 2021

Forfait déclaré de VIMOUTIERS FC.

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de VIMOUTIERS FC sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de AS SELLE LA FORGE sur le score de 3 buts à 0
S'agissant du 3^{ème} forfait du club de VIMOUTIERS FC et Conformément à l'article 20.10 de la compétition
Enregistre le forfait général de VIMOUTIERS FC
Inflige au club de VIMOUTIERS FC l'amende réglementaire de 147 euros (392 – 147 et 98 euros déjà perçus) directement débités sur le compte du club.

En conséquence,
VIMOUTIERS FC ne peut participer à la Coupe de Normandie seniors,
Dit l'US RUGLES qualifiée pour le prochain tour de la compétition

Match : ESM GONFREVILLE / OH TREFILERIES LES NEIGES – Régional U18 F du 25.09.21

Absence de OH TREFILERIES LES NEIGES à l'heure du coup d'envoi

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de OH TREFILERIES LES NEIGES sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de ESM GONFREVILLE sur le score de 3 buts à 0
Inflige au club de OH TREFILERIES LES NEIGES l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de soixante (60) euros** directement débités sur le compte du club.

Match : MALADRERIE OS / US VILLERS BOCAGE – Régional 2 Féminin du 26.09.21

Absence de US VILLERS BOCAGE à l'heure du coup d'envoi

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de US VILLERS BOCAGE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de MALADRERIE OS sur le score de 3 buts à 0
Inflige au club de US VILLERS BOCAGE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cent deux (102) euros** directement débités sur le compte du club.

4 – TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE FRANCE FEMININE et COUPE DE NORMANDIE FEMININE

COUPE DE FRANCE FEMININE

3^{ème} TOUR – 10 OCTOBRE 2021

Tous les matches auront lieu à 13 HEURES, sur le terrain du club premier cité.

1. Fc Feminin Rouen Pe / Fc Rouen 1899
2. As De Cherbourg Fb / Fc Pays Neubourg
3. Ag Caennaise / Oc Briouze
4. Us Alençonnaise 61 / Us Gueriniere
5. Ffp Marigny / Sm Caen
6. As Villers Houlgate / Evreux Fc 27
7. Solidarite S Gournay / Es Tourville
8. Fc Flerien / Us Quevilly R. M.



COUPE DE NORMANDIE FEMININE

2^{ème} TOUR – 10 OCTOBRE 2021

Tous les matches auront lieu à 13 HEURES, sur le terrain du club premier cité.

1. CS Orbecquois Vesp / CA Lisieux
2. Inter Odon Fc / Es Gouville Sur Mer
3. US Epouville / US Cap de Caux
4. USF Fecamp / FC Mont St Aignan

5 – PROCHAINE REUNION

Le 7 octobre 2021 à 15 heures

Le Président



Jean Liberge

Le Secrétaire



Pierre LECORNU

